



NOS SAINTS

Dans notre chronique de juin, nous annoncions l'introduction de la cause d'une Vierge Clarisse, sœur Marie Agnès Steiner. Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître les grandes lignes de sa sainte existence ; nous les donnons d'après le décret introductif de la cause, daté du 18 mars 1909 et publié par les « *Acta Ordinis* »



CETTE pieuse vierge, née d'une famille tyrolienne, vit le jour le 29 août 1813, à Teisten, dans le diocèse de Brescia. Elle laissa entrevoir dès ses premières années ce qu'elle serait un jour : Chaque vendredi elle refusait le lait maternel. Elle s'appliqua studieusement à ses devoirs d'enfant, joignant à l'étude du catéchisme, celle des connaissances humaines et perfectionnant chaque jour les heureuses qualités de son esprit et de son cœur. Sa modestie, sa piété, son obéissance la rendaient agréable à Dieu et aimable à tous. Ses parents la regardaient comme un trésor confié à leur garde. Jugée digne, dès l'âge de 9 ans,

d'être admise à la première communion, elle reçut l'Hostie sacrée avec une telle ferveur, qu'elle tomba dans une langueur merveilleuse ; on la transporta dans sa demeure, mais dès qu'elle eut repris connaissance, elle demanda à retourner à l'église pour y remercier Dieu du grand bienfait accordé à son âme. Depuis lors, elle communia tous les jours et souvent elle était ravie en extase, à l'admiration des assistants.